

Jean-Yves LE DÉAUT
Député de Meurthe-et-Moselle

Pont-à-Mousson, le 9 février 2007

Monsieur Gilles de ROBIEN
Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Nos Réf. : JYLDVB/076.07/EN

Monsieur le Ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur les prévisions de la carte scolaire 2007/2008 qui est catastrophique en Meurthe-et-Moselle et qui suscite de vives contestations dans plusieurs communes de ma circonscription.

J'ai rencontré les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves, qui m'ont fait part de leur vive inquiétude.

Le Recteur annonce qu'il va procéder à la suppression de 31 postes dans notre département, à la rentrée 2007, alors que la baisse démographique n'est que de 323 élèves. Ce niveau de fermeture de postes est insupportable, quand on sait que l'Académie a perdu plus de 2 000 postes d'enseignants et 135 postes administratifs depuis 4 ans maintenant.

Dans la circonscription de Briey/Pont-à-Mousson que je représente, l'année 2007 sera une année noire, puisque ce sont 18 postes qui vont être supprimés, alors que deux seulement seront créés.

Par exemple, à Pagny-sur-Moselle, une commune de la 6ème circonscription, alors que le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter et que de nombreux logements sont en cours de construction, le Rectorat compte supprimer deux postes en maternelle. Ce qui signifie que tous les enfants de deux ans ne pourront pas être accueillis à Pagny-sur-Moselle, au cours de la prochaine année scolaire.

.../...

L'Inspecteur d'Académie propose également la suppression de deux postes à Pont-à-Mousson. Dans le cas de l'école Georges Guynemer, cette suppression paraît intolérable pour les parents, puisque les effectifs prévus en 2007 sont supérieurs à ceux de 2006. La conséquence est claire : le dernier professeur des écoles va être soumis à une mesure de suppression de poste et ne reviendra plus à la prochaine rentrée scolaire, même si la classe est rétablie. Les services académiques projettent de fermer une des quatre classes maternelles de l'école de Nomeny, alors que dans le même temps, une classe est également fermée à l'école maternelle de Belleau qui risque bien sûr de disparaître définitivement si elle n'a plus qu'une classe.

Je voudrais enfin attirer votre attention sur l'école primaire de Montenoy, qui a actuellement trois classes et qui du fait de la suppression à deux classes, ne pourra plus accueillir les trois ans. On est dans un véritable cercle vicieux, puisque les services académiques ne comptabilisent pas les enfants de deux ans, pour maintenir la classe ouverte et exclus les enfants de trois ans, à partir du moment où celle-ci est fermée.

Au-delà des cas que je viens de citer, cette logique mathématique constitue une marque d'irrespect pour les enseignants qui doivent enseigner devant des classes de plus en plus surchargées du fait de la suppression massive de postes dans l'Education nationale.

Monsieur le Ministre, il y a un véritable fossé entre vos promesses et la réalité. Comment voulez-vous, dans ces conditions, apprendre, aux jeunes enfants « à lire, à écrire et à compter ? »

Nous subissons aujourd'hui la politique menée par l'Education Nationale. Les crédits inscrits au projet de loi de finances pour 2007, au titre de l'enseignement scolaire, s'élèvent à 59,5 milliards d'euros contre 59,7 milliards d'euros pour 2006, soit une baisse de 2,1 % en volume, compte tenu de l'inflation de 1,8 %.

De plus, le budget 2007 ne résout pas les problèmes déjà rencontrés lors des années précédentes et les conditions d'enseignements se dégradent pour les élèves comme pour les enseignants.

Aux yeux de nos concitoyens, depuis juin 2002, l'Education Nationale n'est plus la priorité du gouvernement et la politique de démolition du service public de l'Education Nationale se poursuit et s'amplifie. Je souhaiterais donc, Monsieur le Ministre, que vous proposiez un moratoire sur la suppression de postes pour la rentrée 2007.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Jean-Yves LE DÉAUT